
Contenu modèle pour les déclarations d'accessibilité pour les sites TotalEnergies conçus à partir de la Web Factory

Atalan Société de conseil
spécialisée dans l'accessibilité
numérique et la sensibilisation
au handicap

Tél. : 01 45 26 77 89
Site internet : www.atalan.fr

Contact :

Jeanne Lazzarelli
jlazzarelli@atalan.fr

Sylvie Goldfain
sgoldfain@atalan.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
DECLARATION D'ACCESSIBILITE	3
État de conformité	3
Résultats des tests	3
Contenus non accessibles	4
<i>Détails des non-conformités</i>	4
<i>Dérogations pour charge disproportionnée</i>	5
<i>Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité</i>	5
Établissement de cette déclaration d'accessibilité	5
<i>Technologies utilisées pour la réalisation de services.totalenergies.lu</i>	6
<i>Environnement de test</i>	6
<i>Outils pour évaluer l'accessibilité</i>	6
<i>Pages du démonstrateur ayant fait l'objet de la vérification de conformité.</i>	6
<i>L'échantillon sur lequel a été réalisé l'audit comporte bien les pages obligatoires définies par le RGAA.</i>	6
Retour d'information et contact	7
Voies de recours	7

Déclaration d'accessibilité

[Nom de l'entité] s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2021-2023](#)
- [Plan d'actions 2021](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à services.totalenergies.lu

État de conformité

Services.totalenergies.lu est en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1 en raison des non-conformités et des dérogations énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

Le site services.totalenergies.lu a été conçu à partir de l'usine à sites TotalEnergies qui permet à TotalEnergies de créer de nombreux sites à partir d'une même structure. L'ensemble des composants qu'il est possible de publier à partir de cette usine à sites est visible

L'usine à sites a fait l'objet d'un travail approfondi de mise en accessibilité, ce qui signifie que la structure de tous les sites conçus à partir de cette usine à sites a le même niveau d'accessibilité que le démonstrateur.

La réalisation d'un audit de conformité RGAA pour chacun des 194 sites créés (et d'autres à venir) à partir de l'usine à sites entraînerait une charge disproportionnée.

L'audit de conformité réalisé par Atalan a donc été réalisé sur le démonstrateur, site vitrine de l'usine à sites. Il révèle que :

- **76% des critères du RGAA version 4.1 sont respectés.**

À noter que l'audit réalisé n'a pas permis d'auditer les contenus éditoriaux du site (articles, actualités, événements, etc.). Afin de garantir un bon niveau d'accessibilité pour les contenus éditoriaux, TotalEnergies a mis en place les actions suivantes :

- Vérification que l'interface de mise à jour éditoriale permet une mise en ligne accessible des contenus et intégration d'aide à la saisie accessible.
- Intégration de toutes les règles d'accessibilité éditoriale au guide de contribution mis à disposition des équipes éditoriales.

	Avril 2021	Page 3/7
	Modèle de déclaration d'accessibilité pour les sites de la TotalEnergies Web Factory	

- Ateliers de sensibilisation à l'accessibilité éditoriale.
- Réalisation d'audits aléatoires par la gouvernance digitale sur l'accessibilité de contenus éditoriaux des sites conçus sur l'usine à sites avec alerte vers les responsables de sites quand des contenus non accessibles sont identifiés

Contenus non accessibles

Détails des non-conformités

Les critères suivants ont été relevés comme non conformes durant l'audit d'accessibilité du démonstrateur :

- 1.2 Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 2.1 Chaque cadre en ligne a-t-il un titre de cadre ?
- 3.2 Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- 7.1 Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.3 Chaque script est-il contrôlable par le clavier et par tout dispositif de pointage (hors cas particuliers) ?
- 8.7 Dans chaque page Web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- 8.9 Dans chaque page Web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 9.1 Dans chaque page Web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.2 Dans chaque page Web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- 10.1 Dans le site Web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.10 Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée par la forme, taille ou position uniquement. Cette règle est-elle implémentée de façon pertinente ?

- 11.9 Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- 11.13 La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- 13.3 Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers) ?

Dérogations pour charge disproportionnée

- La correction des erreurs de validité du code (critère 8.2) a été chiffrée et estimée comme une charge disproportionnée dans l'état actuel de la plateforme.
- Les composants suivants, disponibles dans l'usine à sites (à noter que ces composants ne sont pas nécessairement présents sur ce site) n'ont pas été audités car trop rarement utilisés, ou n'ont pas été corrigés car la correction représentait une charge trop importante par rapport à la fréquence d'utilisation de ces composants :
 - Bloc audio (peu utilisé, non fonctionnel)
 - Slider de publications (peu utilisé, voué à disparaître)
 - Comparative table (peu utilisé, refonte prévue)
 - Conditional research (peu utilisé, non fonctionnel)
 - Filterable list page (charge disproportionnée)

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Outil de gestion de cookies Tealium
- Boutons de partage AddThis
- Système de captcha Google ReCaptcha
- Lecteur vidéo Damdy (Wedid)

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 12/04/2021.

	Avril 2021	Page 5/7
	Modèle de déclaration d'accessibilité pour les sites de la TotalEnergies Web Factory	

Technologies utilisées pour la réalisation de services.totalenergies.lu

- [HTML5](#)
- [CSS](#)
- [JavaScript](#)
- [ARIA](#)
- [CMS Drupal](#)

Environnement de test

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de la combinaison fournie par la base de référence du RGAA 4.1, avec les versions suivantes :

- [Firefox 86](#)
- [NVDA 2020.3](#)
- [JAWS 2020](#)
- [Android Talkback](#)

Outils pour évaluer l'accessibilité

- [Color Contrast Analyser](#)
- [Outils de développement Firefox](#)
- [Web Developer \(extension Firefox\)](#)

Pages du démonstrateur ayant fait l'objet de la vérification de conformité.

L'échantillon sur lequel a été réalisé l'audit comporte bien les pages obligatoires définies par le RGAA.

1. Accueil
2. Contact
3. Mentions légales
4. Accessibilité
5. Plan du site
6. Cover with one link (carrousel)
7. Charte graphique digitale
8. Audit blocks
9. Follow us
10. Business article
11. Page actualité

	Avril 2021	Page 6/7
	Modèle de déclaration d'accessibilité pour les sites de la TotalEnergies Web Factory	

12. Liste des actualités
13. Résultats de recherche avec le terme « TotalEnergies »
14. FAQ
15. Présentation TotalEnergies Web Factory

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de services.totalenergies.lu pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message <https://services.totalenergies.lu/fr/contact-general>
- Contacter TotalEnergies Marketing Luxembourg S.A 310 route d'Esch – L-1471 Luxembourg

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
[<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>]
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
[<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>]
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07.